



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Circulaire d'information

INFCIRC/899/Add.3

11 mai 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 24 octobre 2016 reçue de la mission permanente du Canada concernant la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire

Additif

Communication reçue de la mission permanente de la Colombie

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Colombie une communication datée du 14 mars 2017 concernant la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire, qui figure dans le document INFCIRC/899.
2. Conformément à la demande formulée, la communication est reproduite ci-après pour l'information des États Membres.

MISSION PERMANENTE DE LA COLOMBIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

EATVN n°168

La mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer des informations sur les engagements pris par le gouvernement colombien en matière de sécurité nucléaire.

Reconnaissant qu'il importe de soutenir une action ambitieuse dans le domaine de la sécurité nucléaire et qu'il est nécessaire d'œuvrer à la concrétisation des engagements pris en matière de sécurité nucléaire et d'instaurer une architecture mondiale de sécurité nucléaire qui soit renforcée, durable et globale, le gouvernement colombien voudrait faire connaître sa détermination à réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire figurant dans le document INFCIRC/899, et souhaite contribuer aux travaux du Groupe de contact.

Le gouvernement colombien serait reconnaissant au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir transmettre le texte de la présente lettre à tous les États Membres pour leur information.

La mission permanente de la République de Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Sceau] [Signé]

Vienne, le 14 mars 2017